

Un système intégral d'information continue

LES PRIX D'ARCHITECTURE DU MONITEUR

L'architecture pour tous

PALMARÈS 2004

Prix de l'Équerre d'argent :

Centre national de la danse à Pantin (Seine-Saint-Denis).

Mentions Équerre d'argent :

67 logements à Paris XX^e et 80 logements à Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Prix de la Première Œuvre :

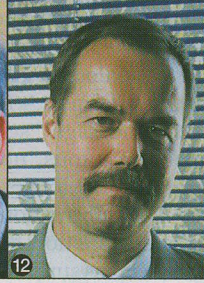
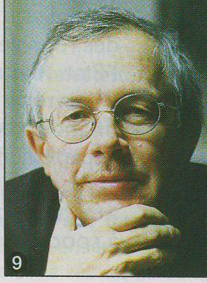
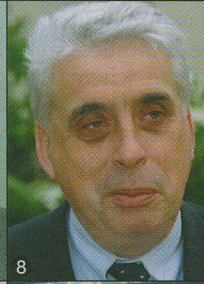
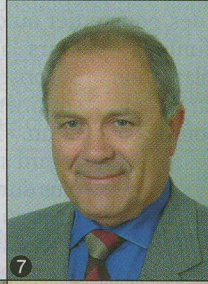
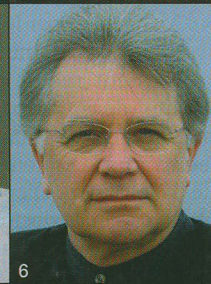
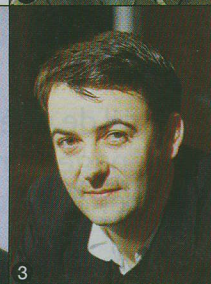
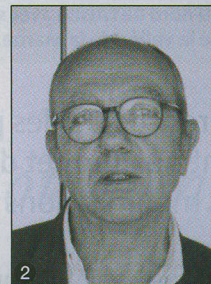
Maison à Montbert (Loire-Atlantique).

La liste des réalisations en compétition pour l'Équerre d'argent et pour le prix de la Première Œuvre est parue dans «Le Moniteur» n° 5266 du 29/10/2004, p. 17.

Particularité de l'édition 2004 des prix d'architecture du «Moniteur», le ministre de la Culture devrait se remettre à lui-même le prix de l'Équerre d'argent le 17 janvier prochain. Ainsi en a décidé le 25 octobre dernier le jury international de cette XXII^e édition en attribuant l'Équerre d'argent au Centre national de la danse de Pantin. A la fois ministre de tutelle des architectes appelé à remettre le prestigieux prix d'architecture et maître d'ouvrage de cette renaissance de l'excité administrative de Pantin, Renaud Donnedieu de Vabres ne devrait pas manquer de souligner, à cette occasion, le rôle capital du maître d'ouvrage en matière d'architecture. Chacune des quatre opérations primées pour ce palmarès en témoigne :

désir d'architecture partagé entre maître d'ouvrage et architecte, forte implication et dialogue, créativité sans recherche de «gesticulation architecturale» malgré des contraintes – urbanistiques, économiques ou techniques – fortes. Ainsi, vouloir autre chose qu'«une banale maison de lotissement», comme l'ont exprimé Fanny et Vincent Bouchaud pour leur maison située en Pays de la Loire (prix de la Première Œuvre) sans «brutaliser le site», relève-t-il de cette démarche et de ce besoin d'architecture pour tous. C'est le cas également pour les deux opérations de logements collectifs (les 2 mentions) situées à Montreuil et à Paris, dans lesquelles les maîtres d'ouvrage se sont substitués aux futurs habitants pour accompagner intelligemment la démarche qualitative de l'architecte. Aperçu des quatre opérations primées...

D.E. ■

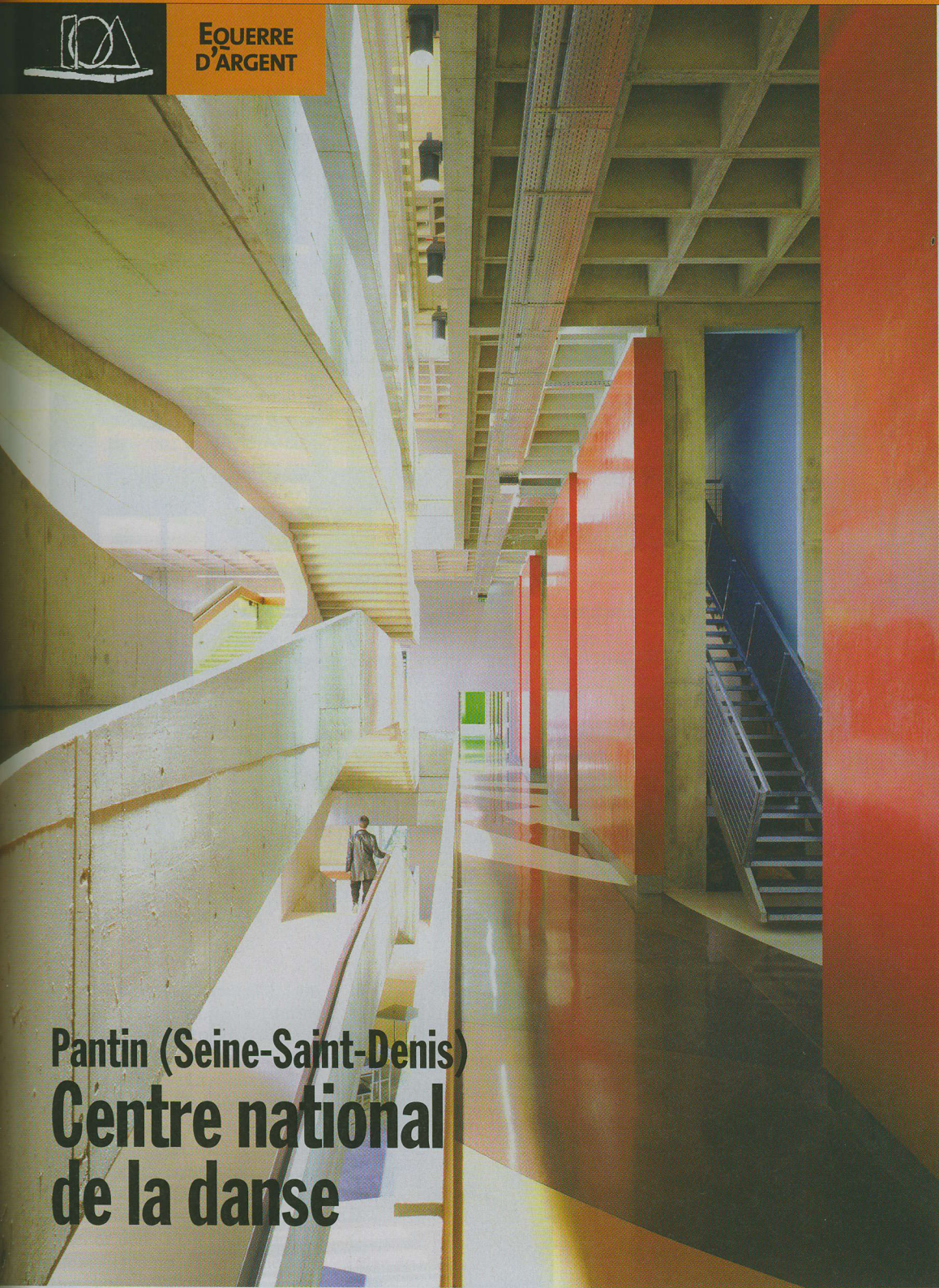


LE JURY. Présidé par Jacques Guy, P-DG du Groupe Moniteur (1), le jury était constitué de Yves Lion (2) (Ateliers Lion Architectes Urbanismes), architecte, prix de l'Équerre d'argent 2003 pour l'ambassade de France à Beyrouth; Eric Lapierre (3), architecte, prix de la Première Œuvre 2003 pour «Monde diplomatique»; Françoise-Hélène Jourda (4) (Jourda Architectes), architecte et enseignante; Manuel Gausa (5) (Actar Architecture ass.), architecte (Espagne); Ian Ritchie (6) (Ian Ritchie Architects Ltd), architecte (Grande-Bretagne); Jacques Godfrain (7), député de l'Aveyron, maire de Millau (Aveyron); Jean-Pierre Sueur (8), sénateur du Loiret; Jacques Lucan (9), architecte, historien, critique d'architecture et enseignant (France); Sebastian Redecke (10), rédacteur de la revue «Bauwelt» (Allemagne); Dominique Errard (11), rédacteur en chef adjoint du «Moniteur»; Frédéric Lenne (12), directeur de la revue «AMC Le Moniteur Architecture».

VINCENT LELOUP, JÉRÔME CABANEL, VINCENT PANKOL, JEAN-LUC LUYSSSEN, CHRISTOPHE DEMONTEALCON, DR. PHILIPPE DONNAËS, DENIS/REA, V.PANKOL, DR. VINCENT LELOUP, DR.

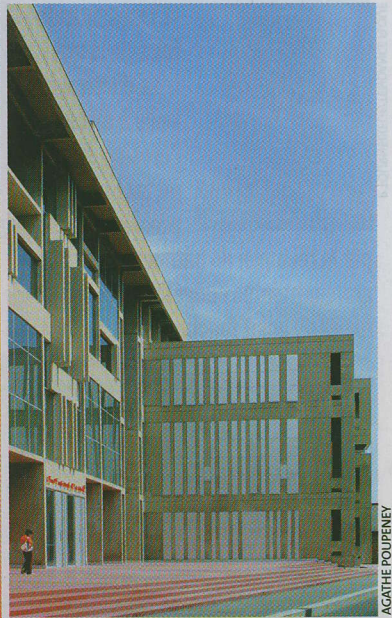


EQUERRE
D'ARGENT



Pantin (Seine-Saint-Denis) Centre national de la danse

J.-M. MONTHERIES



AGATHE POUPENEY



AGATHE POUPENEY



AGATHE POUPENEY



«Faire en sorte que ce bâtiment reparte pour un tour, l'inscrire dans la durée: ce fut pour nous un travail de passage, un acte de foi à son égard et pour son époque.»

Antoinette Robain et Claire Guieysse, architectes.

Si la reconversion d'un bâtiment contemporain n'est pas à proprement parler une nouveauté, la transformation de la cité administrative de Pantin en Centre national de la danse (CND) se distingue – naissance d'une tendance? – par le respect que les architectes et leurs commanditaires ont témoigné au grand vaisseau de béton brut qu'ils devaient transformer. Extérieurement délabré, fonctionnellement inadapté, cet équipement construit en 1972 par l'architecte Jacques Kalisz a vu son image entièrement renouvelée par ce «second passage» de l'acte architectural. Redonner un usage à ce bâtiment déserté fut la première chance donnée à ce changement de regard car, dès lors, le «boulet» que traînait la ville depuis des années devenait un atout. Révéler les qualités architecturales de l'édifice tout en